

Appel à projets 2026 (notes conceptuelles)

Pour les organisations promouvant une société inclusive et œuvrant avec des populations vulnérables

Thème	Promotion de l'égalité des genres et santé psychosociale et physique
Zone géographique	Maroc, notamment les régions de Rabat-Salé-Kénitra, Béni Mellal-Khénifra et Fès-Meknès
Date de publication	10/08/2026
Délai de soumission (notes conceptuelles)	Au plus tard le 10/09/2026
Contact	frieda.maroc@gmail.com

1. Contexte

Frieda est une organisation féministe pour la paix basée en Suisse, active dans les domaines de la *migration, de la promotion de la paix, de l'égalité des droits et de l'inclusion sociale*. Dans le cadre de ses projets de coopération internationale, **Frieda** offre un appui technique et financier à des organisations non gouvernementales qui œuvrent pour la lutte contre toutes les formes de violences, l'égalité des genres, l'autonomisation économique et l'inclusion sociale, notamment au Maroc mais également en Europe du Sud-Est (Kosovo, Bosnie Herzégovine) et en Palestine.

Les objectifs de **Frieda** sont :

- La réduction de toutes les formes de violences basées sur le genre
- L'autonomisation économique et psychosociale des catégories les plus vulnérables et marginalisées
- L'inclusion sociale et la participation politique

Frieda est également membre de l'*Alliance pour l'égalité genre et la santé (GEHA – Gender Equality and Health Alliance)* qui est composée de trois autres organisations basées en Suisse : **Médecins du Monde (Mdm)**, **IAMANEH** et **Women's Hope International**. Elles ont développé un programme commun de la coopération internationale pour les années 2025-2028 dont l'objectif global est :

Accès à la santé et à la justice de genre pour une vie dans la dignité : les femmes, les enfants et les jeunes, en particulier celles et ceux touché-es par la discrimination intersectionnelle, ont un meilleur accès à la santé, sont protégés contre toute forme de violence et revendiquent leurs droits à une vie autodéterminée et digne.

Dans ce cadre, **Frieda** souhaite développer son programme au Maroc avec un nouveau projet pilote sur le thème de *l'égalité des genres et accès à la santé psychosociale et physique, droits et santé sexuelle et reproductive*.

Frieda et ses partenaires ont établi ensemble une politique de partenariat, partant du constat qu'il est essentiel de s'appuyer sur les ressources et initiatives existantes pour garantir la durabilité. **Frieda** vise à améliorer continuellement son travail et ses relations avec ses partenaires. **Frieda** s'engage, à travers cette politique, sur six principes de partenariat :

1. Partenariat égal et mutualité
2. Vision et objectifs partagés
3. Transparence et responsabilité
4. Appropriation locale
5. Apprentissage et développement organisationnel
6. Amélioration des réseaux

Dans le cadre du 5ème principe ci-dessus, **Frieda** accompagne ses partenaires marocains dans le renforcement de leurs capacités et de leurs connaissances, à travers des formations, des échanges, des discussions et la réalisation d'évaluations et d'analyses genre.

Frieda place le principe du *Leave no one behind (LNOB) – Ne pas faire de laissés pour compte* au centre de son programme sur la justice, la paix et l'inclusion. Le projet proposé doit également inclure un engagement envers le LNOB, élément central du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable (ODD), pour l'éradication de la pauvreté, des discriminations, de l'exclusion, des inégalités et des vulnérabilités qui génèrent des laissés pour compte dans nos communautés.

Frieda et ses partenaires de la GEHA sont fortement attachées à la *protection contre l'exploitation et les abus sexuelles et le harcèlement sexuel (PSEAH)*. Elles accompagnent leurs partenaires dans le développement et la mise en œuvre de politiques interne et de mécanismes de plaintes efficaces et adaptées pour protéger leurs équipes et les participant·es aux activités dans le cadre des projets.

2. Objectifs de l'appel

Le présent appel concerne un projet pilote d'une durée limitée (**12 mois à partir du 1er février 2027**) dans le domaine de l'égalité des genres et accès à la santé psychosociale et physique, droits et santé sexuelle et reproductive. Le projet pilote pourra éventuellement être reconduit **en 2028** si les résultats sont probants.

L'appel se déroule en **deux phases** :

- Dans un premier temps, la soumission des candidatures (**notes conceptuelles**) permettra une présélection des propositions les plus pertinentes portées par des organisations éligibles (voir formulaire en annexe).
- Sur la base des notes conceptuelles, Frieda invitera jusqu'à cinq organisations à soumettre des **propositions de projet détaillées**.

A la fin du processus, **un seul projet sera retenu** par **Frieda** en conformité avec ses critères de sélection.

3. Eligibilité

Cette opportunité s'adresse aux associations marocaines à but non-lucratif qui répondent aux critères suivants :

- Être enregistrées au Maroc, depuis **au moins 2 ans**.
- Être en règle avec la loi marocaine
- Respecter les critères de bonne gouvernance et gestion financière.
- Travailler selon l'approche **Droits humains**.
- Soumettre un budget qui ne dépasse pas **40% du budget annuel** de l'organisation.
- Une attention particulière sera portée aux associations basées dans les régions de Rabat-Salé-Kénitra, Béni Mellal-Khénifra et Fès-Meknès, qui intègrent ou souhaitent intégrer les **problématiques de genre et d'intersectionnalité** dans leurs axes d'intervention.

4. Thème de l'appel

Frieda invite à soumettre des projets dans le domaine de la promotion de l'égalité des genres et santé psychosociale et physique, conformément à l'objectif stratégique de **Frieda** et de la **GEHA** qui stipule que *"les femmes, les jeunes et les enfants, en particulier ceux et celles affecté-es par la discrimination intersectionnelle, connaissent et revendiquent leurs droits"*.

Par cela, **Frieda** entend toute activité en faveur de ces populations permettant :

- D'améliorer leur santé psychosociale et physique (accompagnement, écoute, soins de santé mentale et physique, renforcement des compétences de vie – *life skills*, etc.)
- De connaître et d'exercer leurs droits, notamment en matière de SDR et de genre (plaidoyer et sensibilisation de toutes et tous au respect des droits humains, notamment par le renforcement des capacités des "détenteurs d'obligations" à s'acquitter de leurs obligations et celles des "détenteurs de droits" à revendiquer leurs droits)

Le projet devra comporter une forte composante *d'inclusion sociale* visant à la **participation équitable et égalitaire des groupes cibles** sur le plan social, politique et économique, à travers, par exemple, des activités de sensibilisation, formations, événements etc. autour des thèmes de l'égalité des droits, de la citoyenneté active, de la santé mentale, sexuelle et reproductive, etc. L'inclusion sociale pourra être intégrée de manière transversale ou bien faire l'objet d'un des objectifs spécifiques du projet.

Enfin, le projet devra contribuer à la **lutte contre les discriminations et violences structurelles** subies par les femmes, jeunes et enfants et favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes.

5. Groupes cibles

Les propositions de projets devront bénéficier principalement à des populations vulnérables :

- Femmes : mères célibataires, survivantes de violence, migrantes, populations rurales ou toute autre population en situation de précarité.
- Jeunes et NEET¹, notamment des femmes,
- Enfants affecté·es par la discrimination intersectionnelle

L'inclusion des hommes en tant qu'acteurs incontournables de l'égalité des genres est fortement souhaitée.

6. Durée et budget

Le projet aura une durée de **12 mois** à partir du **1^{er} février 2027**.

Le budget octroyé sera **entre 520 000 dirhams (minimum) et 590 000 dirhams (maximum)**, en fonction de la durée, de la nature des activités et de la capacité de gestion de l'association.

7. Critères de sélection

Les propositions de projet seront évaluées en fonction des critères d'examen présentés dans le tableau suivant :

Critères de sélection	Evaluation (Points)
A. Pertinence du concept	25
B. Accessibilité et capacité de captation du groupe cible	15
C. Innovation et créativité	15
D. Durabilité et ancrage local	15
E. Impact	10
F. Capacités organisationnelles de la structure	10
G. Participation, droits humains et gouvernance	10
Evaluation générale (sur 100 points)	100

Un **bonus de 05 points** pourra être accordé pour la cohérence globale de la proposition et le respect du canevas en termes de présentation (respect des encadrés et de la limite des caractères) et de contenu (réponses adaptées aux questions du formulaire).

- Pertinence de l'approche** : la candidature doit expliquer clairement le problème que le projet cherche à résoudre et le situer dans un contexte précis, quels sont les besoins du groupe cible, comment se manifeste sa vulnérabilité et quelles sont les stratégies d'interventions proposées par le projet en réponse au problème donné.
- Accessibilité et capacité de captation du groupe cible** : l'adéquation des stratégies proposées pour identifier et sélectionner les groupes cibles, la capacité à estimer de manière réaliste le nombre des bénéficiaires et l'accessibilité des activités pour les populations ciblées.
- Innovation et créativité** : les propositions basées sur des stratégies d'interventions novatrices et créatives seront privilégiées. L'innovation/la créativité peut se refléter dans le cumul de plusieurs approches, ou bien les méthodes de travail employées, instruments/outils utilisés, le type de partenaires impliqués, etc.
- Durabilité et ancrage local** : le projet s'inscrit dans la durée. Sa conception doit donc prendre en compte les facteurs de pérennisation des réalisations et de l'impact mais aussi des activités dans le temps. La proposition doit démontrer une bonne connaissance des risques et défis liés au contexte local et répondre à la question "comment le projet peut-il

¹ Non engagé dans des études, un emploi ou une formation (Not in Education, Employment or Training)

perdurer après la coopération avec **Frieda** ?”

- E. **Impact** : la proposition doit expliciter le type de changement attendu par le projet - au niveau individuel, institutionnel et sociétal - ainsi que tout effet positif sur les populations cibles.
- F. **Capacités organisationnelles de la structure** : les organisations retenues devront avoir les capacités humaines, matérielles et compétences professionnelles nécessaires. Elles démontreront des connaissances avérées en gestion et suivi de projet ainsi qu'en gestion et suivi financiers.
- G. **Participation, droits humains et gouvernance** : l'association doit être engagée au respect des droits humains à tous les niveaux de sa structure (activités, organisation, mission & vision). Les personnes concernées par les actions de l'association (groupes cibles) doivent être impliquées dans la conception et mise en œuvre du projet. L'empowerment/renforcement des capacités des femmes et/ou l'approche genre doivent être intégrés de façon pertinente dans les axes de travail de l'organisation et sa gouvernance.

8. Déroulement de l'appel à projets :

Le tableau ci-dessous décrit les principales étapes de l'appel à projets (les dates sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées au cours du processus) :

Etape du processus de sélection	Période
1. Lancement de l'Appel à projets	10/08/2026
2. Informations complémentaires (Possibilité de contacter Frieda par mail)	Entre le 24 et le 31/08/2026
3. Dernier délai pour l'envoi des candidatures (notes conceptuelles)	10/09/2026
4. Traitement des candidatures et contact des organisations	21/09/2026
5. Sélection et annonce de max. 5 candidatures retenues	05/10/2026
6. Informations complémentaires (Possibilité de contacter Frieda par mail)	Jusqu'au 23/10/2026
7. Soumission des projets détaillés	09/11/2026
8. Sélection finale	18/12/2026
9. Lancement du projet (phase pilote)	01/02/2027

NB : Les dates des phase 6 à 9 pourraient être redéfinies ultérieurement en fonction de l'avancement du processus

9. Modalités de soumission des candidatures :

Les organisations candidates sont priées de soumettre une candidature (**note conceptuelle**) qui présentera leur idée de projet de manière concise et pertinente.

Le dossier est à soumettre au plus tard le **10/09/2026** et devra être composé des pièces suivantes :

- 1- Le **formulaire de candidature** « Proposition Note conceptuelle » **joint en Annexe 1** dûment rempli
- 2- Les **pièces jointes** requises en annexe du formulaire sont :
 - a. Le récépissé de dépôt du dossier constitutif de l'association avec numéro d'inscription
 - b. Les statuts de l'association
 - c. La liste des membres du bureau
 - d. L'organigramme de l'association
 - e. Le plan stratégique (si disponible)
 - f. Le dernier rapport annuel (narratif et financier)
 - g. Le dernier rapport d'audit (si disponible)
 - h. Des études (de faisabilité, de marché, évaluations etc.) en lien avec le projet proposé (si disponible).

Seules les candidatures complètes seront considérées.

Veillez adresser vos dossiers complets (formulaire de candidature et annexes) au plus tard le 10/09/2026 à minuit heure du Maroc à l'adresse suivante : frieda.maroc@gmail.com

Vous pouvez également contacter Frieda à cette adresse pour toute question concernant l'appel à projets entre le 24 et le 31/08/2026. Au-delà de cette date, nous ne pourrons plus traiter vos questions.